AVANT LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

LA POLITIQUE

PARTI SOCIALISTE (S.F.I.O.)

A propos des finances

La manœuvre de la réaction

Nos adversaires, incapables de critiquer l'œuvre du Conseil Municipal socialiste de Roubaix, nous attaquent en répandant des erreurs et des mensonges sur une proposition de loi que le groupe socialiste parlementaire déposera prochainement en vue d'assainir les finances de l'Etat.

Cette proposition socialiste n'est pas encore définitivement établie, mais nous en connaissons les grandes lignes.

Elle doit être considérée comme un remède efficace à la situation financière critique dans laquelle l'Etat se trouve à la suite de cinq Les gouvernements imprévoyants du Bloc National.

Nos adversaires font le silence sur la situation financière qu'ils ont léguées à la nouvelle Chambre. Les contribuables, les travailleurs doivent la connaître. La voici en quelques chiffres.

Au 31 Juillet 1924, la dette intérieure de la France s'élevait à 278 milliards.

Cette dette écrasante oblige l'Etat à payer des intérêts qui s'élèveront pour 1925 et les années suivantes à 19 milliards par an sur un budget total de 32 milliards.

Ce n'est pas tout.

Les gouvernement imprévoyants du Bloc National, non seulement ont fait emprunts sur emprunts à de gros intérêts, mais les échéances de remboursement de plusieurs emprunts sont si rapprochées qu'elles mettent le Trésor de l'Etat dans une situation critique. Ainsi, de juillet à décembre 1925, plus de 21 milliards de bons sont à rembourser.

Comment sortir de ces difficultés ?

Quelle solution présentent nos adversaires ? Aucune ! Ils ont mis l'Etat républicain sous la dépendance des banques et ils désirent qu'il y reste. Nous, socialistes, nous voulons libérer l'Etat de cette tutelle.

La position prise par nos adversaires, si elle était aprouvée par la majorité des citoyens français, aurait bientôt les conséquences que voici :

L'Etat n'ayant pas les ressources que lui donnerait la proposition des socialistes, ou toute autre proposition analogue, n'aurait plus qu'un seulm oyenp our faire face à des remboursements se chiffrant pas milliards : **Il ferait tirer des billets de banque pour se procurer les milliards dont il aurait besoin. Du même coup le billet de banque, le papier monnaie avec lequel sont payés les salaires, les traitements, les pensions, diminuerait de valeur rapidement, les prix de toutes choses s'élèveraient, et bientôt la misère serait générale pour tous ceux qui travaillent pour vivre.** Par l'exemple de l'Allemagne qui tira aussi du papier monnaie par milliards, les ouvriers, les employés, les fonctionnaires, les retraités, les petits contribuables français, savent quel prochain avenir misérable leur serait réservé.

Vous le voyez, Citoyens, la politique de nos adversaires aboutit à un prélèvement important, non pas sur les capitaux, mais sur les ressources des travailleurs, c'est-à-dire sur les salaires, sur les traitements, sur les pensions.

Seuls échapperaient à ce prélèvement violent et rapide la masse des capitalistes dont les entreprises augmenteraient encore de valeur ainsi qu'on le vit en Allemagne dans ces dernières années.

De ce prélèvement là, fait sur les ressources de ceux qui travaillent, et qui épargnerait la bourgeoisie financière, industrielle, commerciale, nous ne voulons pas !

Nous lui opposons notre solution : le prélèvement sur les capitaux.

L'objet de la proposition socialiste est ainsi nettement défini :

« En vue de l'assainissement des finances publiques, de la sécurité du travail, de l'épargne et de la richesse nationale qui exigent la stabilité monétaire, *il est demandé* à la fortune acquise une contribution extraordinaire et unique exclusivement consacrée à l'amortissement de la dette et, par voie de conséquence, à la diminution des impôts annuels et au développement de la prospérité publique. »

Voilà l'opération indispensable si l'on veut réduire, jusqu'à sa suppression, la dette écrasante de 278 milliards, si l'on veut diminuer les impôts tout en dotant largement les crédits de solidarité sociale et d'encouragement à la construction d'habitations, si l'on veut arrêter, puis abaisser le coût de la vie.

— Mais vous allez atteindre les petits, les pauvres, crient jésuitiquement les gros et les riches, et leurs journaux se gardent bien de signaler les exemptions que contient la proposition socialiste qui exonère de la contribution : **les dépôts des caisses d'épargne, les rentes viagères et pensions de toute nature, les capitaux assurés sur la vie jusqu'à concurrence de 50.000 francs, les immeubles bâtis et non bâtis, les capitaux d'exploitation industrielle, commerciale ou agricole appartenant à des propriétaires ou exploitants non imposables à l'impôt global sur le revenu en 1925 ; les porteurs de valeurs mobilières non imposables à l'impôt sur le revenu. Enfin les salariés et employés de toute nature qui pourront faire estampiller des billets de banque provenant de leur salaire ou de leur traitement sans prélèvement par le percepteur.**

Ainsi donc, il est clairement établi que c'est seulement la fortune acquise que nous voulons atteindre.

Citoyen, à ceux qui ne veulent pas de la proposition socialiste, demandez quel remède ils offrent pour sortir des difficultés financières créées par la réaction.

Le Parti Socialiste présente une solution qui sauverait le pays de la banqueroute, qui allègerait les charges qui pèsent sur les contribuables, qui abaisserait le coût de la vie, qui relèverait la valeur du franc.

Les partie de réaction ne veulent pas de cette solution parce qu'elle atteindrait ceux qui possèdent et dont la fortune a grossi scandaleusement pendant et depuis la guerre.

Nos capitalistes se refusent aux sacrifices nécessaires, comme ils refusent de payer leur juste part d'impôts en fraudant, en volant l'Etat, en transportant à l'étranger une grosse partie de leur avoir, ce qui constitue une forme de la désertion fiscale.

Ils préfèrent l'inflation, la monnaie dépréciée, la vie toujours plus chère et la misère pour la grande masse des citoyens.

Entre ces deux politiques, votre choix est fait. Avec le Parti Socialiste c'est le salut !

Avec la réaction qui prend le masque républicain, c'est l'insécurité et la misère certaines.

Dans votre intérêt, pour votre avenir, votez pour les candidats du Parti Socialiste !

Premier Mai

Dans la nuit sans étoiles, dans le ciel d'où les dieux avaient fui, quand rien ne berçait plus la lourde peine des hommes, en pleine lumière, il y a trente-cinq ans, notre Premier Mai dressa notre doctrine de paix, notre idéal de justice.

Volonté de paix ?

Non, ils ne sont pas tombés en vain, les millions d'hommes, innocentes victimes, couchés à jamais de l'Argonne à l'Yser. Non, ils n'ont fait en vain le sacrifice de leur vie, les millions de soldats que déchiqueta la tombe, qu'ensevelit l'obus. Ceux-là qui revinrent de la tuerie, à leurs côtés notre jeunesse ardente et non seulement les hommes, mais les femmes, les premières à souffrir dans leur cœur, dans leur chair. Tous ont fait le serment de tout mettre en œuvre pour instaurer la Paix, non sur le soke, mais sur le roc des réalités solides.

Volonté de justice ?

Contre une Réaction déchaînée, notre union notre volonté, aujourd'hui, fait la preuve de notre puissance, de notre résolution de faire triompher une société meilleure, plus humaine et plus juste, un régime où le voleur ne sera plus roi, une République ayant enfin trouvé son plein épanouissement, non pas une démocratie de façade, mais la vraie République, la nôtre, la République du Travail.

Plaise à l' « Echo » de tenter de faire assavoir que « cinquante ou cent personnes » défilèrent dans notre cortège ! C'est en vain que ces Messieurs s'insurgent contre le vrai. C'est en vain qu'ils joignent au mensonge le plus odieux bourrage de crâne. En dépit de la tourmente, malgré l'arrêt de tous les moyens de transport, des milliers d'hommes, en un cortège de gloire, ont fait la preuve de leur foi ardente, de leur inébranlable volonté de lutte.

Voilà beau temps que la Réaction n'a plus foi en ses hommes, son programme, ses drapeaux. Un seul parti aujourd'hui incarne une grande espérance. Un seul à une mystique, ses croyants, ses apôtres. C'est vers le socialisme que se tournent ceux-là qui, non contents de rêver d'une société de justice, d'un même cœur marchent au combat, partout s'empressent vers la lumière.

Ce Premier Mai, Charles Delesalle, marque notre volonté de vaincre. Au cœur de tous il ancre cette certitude que la Réaction, demain, essuiera une défaite. Car sur vous déjà souffle le vent froid des déroutes.

Roger SALENGRO.

PARTI RÉPUBLICAIN-SOCIALISTE

Hygiène et Enseignement

Un grand centre régional comme Lille se doit à lui-même de multiplier les œuvres d'hygiène et de faciliter l'instruction de la jeunesse par tous les moyens en son pouvoir.

A Lille, il reste beaucoup à faire dans l'un et l'autre sens. Assainir les quartiers insalubres, *supprimer les courettes et les rues trop étroites*, établir un réseau d'égoûts, de bains publics, d'adduction nouvelle d'eaux potables et d'eaux de voirie, développer les consultations de nourrissons, gouttes de lait, crèches, mutualités maternelles, créer un service municipal de stérilisation et de distribution du lait, exercer une étroite surveillance médicale des enfants des écoles, engager une lutte constante contre la tuberculose, favoriser les sports, tels sont les buts immédiats qui doivent être poursuivis.

De même nous devons consacrer nos efforts à créer de nouveaux groupes scolaires destinés à remplacer un certain nombre d'écoles vieilles et malsaines, développer les écoles d'apprentissage et de l'enseignement technique par l'édification d'une grande école pratique d'industrie, créer une Université du Travail, construire un nouveau lycée de garçons et un nouveau lycée de filles, enfin étendre le quartier universitaire et allouer des subventions aux étudiants peu fortunés.

La liste d'Union des gauches n'a pas manqué d'inscrire dans son programme ces buts qu'elle se propose. Elle réalisera ce programme, car elle a le souci d'apporter, dans la sphère municipale, les réformes démocratiques et les améliorations sociales qui sont à la base de son action.

Aux Mutilés de Guerre,

Aux Anciens Combattants

Lisez le programme de la liste d'UNION DES GAUCHES et celui de la LISTE DES INTÉRÊTS LILLOIS.

Dans le PROGRAMME DE l'UNION DES GAUCHES,

VOUS ÊTES EN PREMIÈRE PLACE, CELLE QUI VOUS EST DUE.

Dans le PROGRAMME DE LA LISTE DES INTÉRÊTS LILLOIS

IL N'EST MÊME PAS QUESTION DE VOUS !

Concluez !

L'assassinat d'une cabaretière lilloise

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

Un coup d'œil en arrière

On se souvient de cette affaire. Le vendredi 30 mai, 1924, vers 11 h. 35 du matin un crime était découvert au 21 de la rue de Gand, à Lille, au cabaret portant l'enseigne « A la Ville de Dunkerque ». La victime de ce crime était la tenancière de ce débit Mme Angèle Dhennin, 36 ans, originaire d'Armentières, épouse divorcée d'un sieur Hugot.

Cette personne, qui, apparemment vivait seule, avait été trouvée couchée sur le sol de sa cuisine dans une mare de sang. On aurait pu la croire morte, si de temps à autre, un soubresaut convulsif, n'avait agité son corps et si, de ses lèvres, ne s'étaient échappés des cris de bête égorgée.

La pauvre femme portait à la face, rien qu'à la face, des blessures horribles, paraissant avoir été faites à l'aide d'un instrument tranchant.

La blessée interrogée, ne put répondre à aucune des questions qu'on lui posait et on dut la *transporter à l'hôpital Saint-Sauveur*, sans avoir rien obtenu d'elle, concernant son agresseur. Toutefois, il apparut que le vol avait été le mobile du crime.

«C'est lui» avait dit la victime avant de mourir

L'enquête menée par la police et principalement par M. Perny, chef de la sûreté, s'égara d'abord quelque peu. Finalement, un sieur J.-B. Acke, 24 ans, représentant de commerce, demeurant à Fives, rue Broca, fut appréhendé. Il fut établi que J.-B. Acke, se trouvait en compagnie de la victime, quelques minutes avant l'heure approximative à laquelle avait été commis le crime, soit vers 11 heures.

L'inculpé, d'ailleurs ne nia pas le fait, mais prétendit qu'il avait quitté la cabaretière, après avoir eu avec elle une galante... conversation. Il invoqua au surplus un alibi, qui, vérifié ne donna rien ni pour ni contre lui.

D'autre part à l'hôpital Saint-Sauveur, Angèle Dhennin, dont l'état à la grande surprise de ceux qui la soignaient ne semblait pas s'améliorer, fournissait péniblement, à MM. Thermes, juge d'instruction et Perny, des indications peu favorables à J.-B. Acke.

ANGÈLE DHENNIN

A l'en croire, Acke, était venu chez elle, pour lui emprunter une somme de 1.000 francs et, devant son refus lui avait sauté furieusement à la gorge, la serrant si fortement, qu'elle avait *perdu connaissance*.

On émit alors l'hypothèse, d'ailleurs tout à fait vraisemblable que le misérable avait « sonné » sa victime évanouie sur les bords d'un bac à charbon qui se trouvait dans la cuisine, ce qui expliquait logiquement les blessures affreuses et bizarres que la cabaretière avait reçues.

Un triste individu

Les investigations des enquêteurs concernant le passé de l'inculpé, apportèrent des résultats désastreux pour l'intéressé.

Deux exemples typiques suffiront à démontrer l'exactitude de cette assertion.

Acke vivait en compagnie d'une veuve, Mme D..., demeurant rue du Vieux-Faubourg et dont il était l'amant.

JEAN-BAPTISTE ACKE

Un jour, il demanda de l'argent à son amie. Celle-ci lui en ayant refusé, le représentant de commerce entra dans une colère folle, étrangla à demi Mme D..., la jeta toute pantelante sur son lit, puis s'en fut « tout simplement » défoncer son coffre-fort, lequel contenait une somme de 5.000 francs.

Une autre fois, quelqu'un qui fait presque partie de sa famille, lui ayant reproché de ne travailler que fort peu et d'avoir acheté une auto Acke ne répliqua guère. Il alla même tranquillement se coucher. Oui, mais le lendemain, prenant à l'improviste par les épaules cette personne — un homme d'un certain âge — il la fit basculer au moment où elle venait de s'asseoir et la jeta par terre. Cela fait il lui laboura férocement la face à coups de talon.

Rappelons que si le représentant de commerce avait besoin d'argent, c'est parce qu'il avait acheté une automobile qu'il devait payer un peu à la fois, or, comme il ne travaillait guère...

Bref, Angèle Dhennin, mourut à l'hôpital des suites d'une broncho-pneumonie provoquée par du sang de la gorge qui était allé se coaguler dans les bronches. Ce sang provenait d'une hémorragie interne, laquelle s'était déclarée, tellement l'agresseur avait serré fortement le cou de la victime.

Un morceau de papier taché de sang

L'information concernant cette affaire paraissait ne pas devoir aboutir, lorsque M. Thermes eût l'idée d'envoyer au service de l'identité judiciaire de Paris, un lambeau de feuille de cahier qui se trouvait taché de sang, qui fut retrouvé dans le bac à charbon de la cuisine d'Angèle Dhennin.

Ce fut M. Bayle, du service de bertillonnage, qui fut appelé à examiner le dit papier qui devait servir à accuser ou à innocenter Acke.

Sur le haut de cette feuille on relevait nettement l'empreinte d'un médius. A côté se trouvaient d'autres tâches de doigts très confuses, mais ce fut sur la première empreinte qu'on s'attacha à identifier la main criminelle.

Le rapport du service de l'identité judiciaire conclut nettement que les lignes de l'empreinte digitale, **correspondaient exactement avec celle du médius droit de l'inculpé.** Donc scientifiquement, la culpabilité de J.-B. Acke ne peut faire *de doute*.

On sait que ce dernier a reconnu avoir été chez la victime quelques instants avant le crime. Le bout de papier tâché de sang prouve maintenant qu'il se trouvait encore au nº 21 de la rue de Gand, arpès que le meurtre fut commis.

Acke, lui, s'est contenté jusqu'à présent de dire qu'il était victime d'une erreur judiciaire.

T.S.F. Tout le matériel pour la T. S. F. Postes complets, Hauts-Parleurs, Casques, etc. Nouveau C 119 bis à 4 lampes en pièces détachées. 290 fr. Catalogue illustré franco, 0 fr. 60. A. MARCHANDIER 11, rue Saint-Pierre-Saint-Paul, Lille. 10718

Tragique épilogue d'une discussion à Roubaix

POUR UNE DETTE DE JEU, UN CABARETIER BLESSE GRIEVEMENT UN DE SES CLIENTS

Il y a environ quinze jours M. Ernest Vantighem, 27 ans, demeurant rue Lafayette, 24 à Roubaix, se rendait au débit de boissons tenu par M. Julien Marcy, 31 ans, rue de la Barbe d'Or, 28. Il s'installa, et, avec un autre client et le patron de l'estaminet ils engagèrent une partie de cartes

Celle-ci se poursuivit assez tard ; quand elle fut terminée, le patron Marcy, devait à Ernest Vantighem, la somme de 800 francs

— Je ne puis pas, dit-il à son client, te régler immédiatement cette somme, voici 500 francs, je te donnerai le reste le 7 mai.

DISCUSSION

Avant-hier, Ernest Vantighem se présentait à nouveau au débit Marcy, et il demandait au patron de l'estaminet, le règlement du reliquat de sa dette.

M. Marcy lui redit que, conformément à l'engagement qu'il avait pris, il se libérerait le 7 mai, mais qu'il ne pouvait le faire avant. Alors, Vantighem se montra très irrité. Il proféra des menaces à l'adresse du cabaretier et partit en faisant claquer la porte.

LE DRAME

Vendredi 1er mai, vers 10 heures du matin, après avoir erré dans divers débits de boissons en compagnie de deux camarades, Vantighem se présenta à nouveau à l'estaminet Marcy. Il demanda, avec une insistance agressive à être payé sur le champ de la somme de 300 francs et, il se montra si menaçant, que M Marcy, perdant la tête, s'empara d'un pistolet automatique, le dirigea contre son créancier et fit feu.

Celui-ci, atteint au bas-ventre s'écroula, perdant son sang en abondance.

On fit tout de suite appeler M. le docteur Carette qui constata une perforation intestinale et qui, en raison de la gravité de sa blessure, fit transporter Vantighem immédiatement à l'hôpital de la Fraternité.

L'ENQUETE

M. Richard, commissaire de police du 1er arrondissement, informé, ouvrit une enquête : il fit mettre en état d'arrestation M. Julien Marcy, qui fut conduit au commissariat de police en même temps que les deux témoins de cette scène tragique.

L'état du blessé est excessivement grave ; on conserve peu d'espoir de le sauver.

Le Parquet prévenu, s'est rendu à Roubaix à 15 h. 30. Il était composé de MM. Fieffé, Procureur de la République ; Dufayet, juge d'instruction ; Prin, greffier.

Après interrogatoire de Marcy, au commissariat du 1er arrondissement, le Parquet se rendit au chevet du blessé pour obtenir si l'état de la victime le permettait, quelques précisions.

M. le docteur Butruille a procédé à une intervention chirurgicale, sans qu'il ait pu découvrir le projectile.

LE « BOMBARDEMENT » DE LONDRES A EU LIEU

Ainsi que nous l'avions annoncé le « bombardement » de Londres a eu lieu. En effet, jeudi soir, un grand nombre d'aéroplanes de bombardement équipés comme en temps de guerre ont fait un simulacre d'une attaque nocturne de Londres, dont ils étaient censés avoir pénétré les lignes de défense.

La défense elle-même était organisée comme en temps de guerre. L'artillerie pointait ses canons vers le ciel pendant que sur plusieurs points au centre de Londres, les projecteurs électriques cherchaient à repérer les aéroplanes de l'attaque survolant la ville à 15 ou 16.000 pieds de hauteur. Le spectacle était impressionnant et sauf qu'il avait été interdit de tirer des coups de canon et de lancer des bombes, on avait l'illusion d'une opération réelle du temps de guerre rendue plus inquiétante par le silence et par les ténèbres au milieu desquels apparaissaient et disparaissaient les grands appareils aériens cherchant à se dérober à la clarté des projecteurs. L'un des résultats cherché a été obtenu. De nombreux volontaires se sont engagés pour faire partie des brigades de défense aérienne de Londres.

TEMPS INFERNAL

Inondation dans la région de Béthune

Par suite des pluies persistantes tombées depuis huit jours, principalement dans la nuit du 30 avril et au cours de la journée du 1er mai, on signale, d'un peu partout, des inondations.

A Bruay-en-Artois, notamment, où au mois de janvier dernier les inondations ont causé un si grand désastre, les parties basses du côté droit de la rivière la Lawe, sont à nouveau envahies par les eaux, et par mesure de précaution des habitants des rues du Moulin, de l'Abattoire et Casimir Beugnet ont évacué leur habitation. La Compagnie des mines a pris des mesures pour éviter la rupture des digues.

A Gonnehem, Oblinghem, Annezin, Beuvry, toutes les parties basses sont également recouvertes d'eau. A Chocques, hier après-midi, les digues de la rivière la Clarence ont crevé en plusieurs endroits. Les pompiers ont sonné le tocsin et des mesures ont été immédiatement prises pour combattre l'envahissement des eaux qui gagnent les territoires de Locon, Lestrein, Fiennes, ainsi qu'une partie de la plaine en allant vers Hazebrouck.

A Fouquereuil, une partie de la ligne du chemin de fer du Nord est recouverte d'eau dans laquelle passent les trains.

A Béthune, où le niveau est également monté, on signale avenue de Bruay, avenue Sully, rues Jean-Jacques Rousseau et Carency, l'inondation des caves. M. Stirn, sous-préfet de Béthune, a conféré avec M. Héduy, ingénieur des ponts-et-chaussées et s'est rendu hier après-midi dans différents endroits qui lui ont été signalés, afin d'envisager les mesures à prendre.

On espère, en raison de la saison pluvieuse assez avancée, que ces inondations seront de courte durée

En Flandre

Depuis jeudi soir, une tempête de vent du Nord-Ouest sévit sur toute la contrée d'Hazebrouck et il tombe de l'eau sans discontinuer. D'Hazebrouck à Lille, les trains roulent entre deux longs fleuves d'une largeur démesurée. La route d'Outtersteene à Vieux-Berquin a disparu et la plupart des fermes sont inondées. Le secteur délimité par Vieux-Berquin, Merville et Bailleul est une véritable mer.

A Hazebrouck, on signale l'inondation complète des près. L'amas d'eau descendant du quartier Notre-Dame a été tel que des maisons ont du être évacuées. On signale des retards importants dans les trains, et les communications téléphoniques sont rompues sur plusieurs points.

La tempête, la pluie à Lille

Dans la nuit du jeudi à vendredi une véritable tempête qui a persisté toute la journée d'hier s'est abattue sur Lille et la région.

Des palissades et panneaux d'affichages ont été renversés en de nombreux endroits par la bourrasque. Des pots de cheminée, des tuiles, des ardoises se sont abattus de toutes parts sur la chaussée. Des enseignes se sont littéralement envolées.

Quant au nombre de parapluies qui se sont retournés et que leur propriétaire abandonnèrent sur le sol il est incalculable.

Certaines maisons en construction ont subi d'importants dégâts.

Malgré cette avalanche de matérieux divers, on ne signale aucun accident de personne.

Par suite du mauvais temps, les trains, notamment ceux venant de Paris ont subi des retards de plus d'une heure et les correspondances téléphoniques et télégraphiques ont été des plus difficiles.

L'abondance des pluies a causé quelques petites inondations notamment à proximité de la porte de Roubaix, où en certains endroits l'eau atteignait plus de 50 centimètres.

Le marché aux fleurs qui se tient sur la Grand' Place a été littéralement saccagé. Certains exposants accusent des pertes importantes.

On signale également d'importants dégâts au Bois de la Deûle. Plusieurs arbres ont été déracinés et brisés dans l'allée des Marronniers empêchant la circulation des véhicules.

Il y a longtemps qu'un tel ouragan n'avait pas été enregistré dans notre région.

Des morts, des blessés en Amérique

New-York, 1er. — Un message de Boston (Texas) annonce qu'une violente tempête a éclaté hier matin dans le Texas.

Treize personnes ont été tuées et soixante-dix sérieusement blessées.

La ville de Kyle a été particulièrement éprouvée.

On y signale deux morts et trente-cinq blessés.

GROS LOTS

LE MILLION DU CRÉDIT NATIONAL 5 % 1920

Voici les gagnants du Crédit National 5 % 1920 :

Le numéro 2.621.753 est remboursé par 1.000.000 francs.

Les autres numéros de la centaine sont remboursés chacun pour 500 francs.

Le numéro 7.355.950 est remboursé par 500.000 fr.

Les autres numéros de la centaine sont remboursés chacun par 500 francs.

Les deux numéros suivants sont remboursés chacun par 200.000 fr. : 2.347.274 — 7.857.301.

Tous les autres numéros des centaines dans lesquelles sont compris ces deux numéros sont remboursés chacun par 500 francs.

Les trois numéros suivants sont remboursés chacun par 100.000 fr. : 1.513.209 — 5.532.124 — 7.673.442.

Tous les autres numéros des centaines dans lesquelles sont compris ces trois numéros, sont remboursés chacun par 500 francs.

Les 6 numéros suivants sont remboursés chacun par 50.000 fr. : 479.940 — 2.021.425 — 3.242.311 — 5.758.350 — 6.584.860 — 6.954.585.

Tous les autres numéros des centaines dans lesquelles sont compris ces 6 numéros sont remboursables chacun par 500 francs.

Sont également remboursés à 500 fr., les numéros suivants : 570.501 à 570.600 — 7.497.901 à 7.488.000 — 7.979.701 à 7.978.800.

CRÉDIT NATIONAL 1923 6 %

Les numéros 000.419 des 6 séries 0 à 5 millions, seront remboursés chacun par 500.000 francs.

Les numéros 400.419 et 770.419 des 8 séries 0 à 5 millions, seront remboursés par 10.000 francs.

Les numéros 080.419 — 380.419 — 420.419 — 430.419 — 480.419 — 580.419 — 900.419 des 6 séries 0 à 5 millions seront remboursés chacun par 5.000 francs.

Tous les bons dont les numéros se terminent par l'un des trois nombres suivants : 0.419 — 6.950 et 8.897, seront remboursés par 1.000 francs.

Sauf les 66 bons déjà énoncés et qui sont remboursés par 500.000, 10.000, 5.000 francs.

ROUBAIX

BUREAUX : 20, Grande Place. Téléph. 9-51
DEPOT DE VENTE : 78, Grande-Rue

Le spectre rouge

Ça ne pouvait manquer !

Sentant arriver les 13 à 14.000 bulletins de vote socialistes et vrais républicains, qui vont leur tomber dessus demain dimanche, les réacteurs du Consortium Patronal et de l'Eglise agitent le spectre rouge que les cléricaux sortent depuis cinquante ans, à chaque élection qui leur paraît favorable.

Le chiffre de voix socialistes qui augmente à chaque consultation électorale depuis 1912 frappe de stupeur les réacs que l'on n'avait pas revus depuis les dernières élections.

Chose étrange, des journaux qui se vantent d'être des organes de progrès mais qui sont d'abord de réaction, sont ceux qui répandent l'aimable et peureuse rengaine.

Leur politique a ses magasins d'accessoires comme le théâtre ; on y trouve l'hydre de l'anarchie, le spectre rouge, la base sapée de la société, une devanture de boutique fermée au lendemain des élections et le commerce qui souffre.

A chaque reprise du suffrage universel, le régisseur Eugène Mathon, dit au garçon d'accessoires que ce soit Louis Watine, Ley ou un autre ; « Voici la liste des objets que vous aurez à distribuer : envoyez l'hydre de l'anarchie et la boutique fermée à la « Croix » ; le spectre rouge et la base sapée au « Journal de Roubaix », etc. Et alors, nous assistons à l'éternel cortège de tous les féeries, de toutes les roueries, de toutes les fumisteries.

Les réactionnaires, en seront encore cette fois pour leurs frais.

Les électeurs ne croient plus à leurs sornettes ils savent où sont leurs défenseurs ; ils ont compris :

Que le Mathon qui manœuvre pour transporter l'industrie roubaisienne en Italie est un patriote de pacotille.

Que son Consortium qui adresse des circulaires confidentielles aux patrons pour dénoncer le syndicat neutre des employés et signaler des ouvriers, ne peut être leur ami.

Que les candidats de la Concentration républicaine qui ont l'apostille de Mathon, du Consortium et de la Sacristie, ne peuvent être des laïcs.

Et demain, dimanche 3 mai, les électeurs roubaisiens iront au scrutin contre Mathon, contre le Consortium, contre l'Eglise, contre la Concentration Républicaine Cléricale.

Tous voteront pour le Parti Socialiste !

La Fête du Travail

Ainsi que nous le disons d'autre part, la manifestation du 1er mai, qui devait revêtir cette année, un éclat particulier, a été contrariée par un temps détestable. Une véritable tempête de vent et de pluie s'est abattue sur la ville de Roubaix et les rues de la grande cité industrielle ont été presque totalement désertes.

AU CIMETIERE

Cependant, de la Coopérative « La Paix », dont le siège est boulevard de Belfort, 7?, un groupe important de 300 à 350 syndicalistes se rendait au cimetière, déposer trois couronnes sur la tombe des victimes du travail.

En raison de la pluie qui faisait rage, l'itinéraire fut écourté et il fallut un véritable courage aux syndicalistes pour braver l'inclémence du temps et rendre à leurs camarades tombés au champ de bataille du travail, l'hommage pieux qui est de tradition.

A l'entrée de la nécropole, la Fanfare « La Paix » exécuta sous la direction de son chef, une marche funèbre. Puis, une délégation conduite par Henri Lefebvre, vint saluer la mémoire des camarades décédés.

Le secrétaire des organisations ouvrières de Roubaix prononça un discours, puis les délégués vinrent présenter à l'Administration Municipale, les revendications des travailleurs de la ville.

A LA MAIRIE

Dans la salle des délibérations du Conseil Municipal, Lebas, entouré de ses adjoints et de nombreux conseillers, reçut les délégations.

Henri Lefebvre demanda le respect le plus absolu de la journée de huit heures, s'élevant contre les autorisations de dérogation dont abuse le patronat, surtout le patronat textile.

Il exprima le vœu que le vote du projet de loi sur les assurances sociales, soit rapide, demandant l'introduction, dans le projet de loi, du risque de chômage.

Il demanda également une révision des lois de 98 sur les accidents du travail.

Après avoir attiré l'attention des pouvoirs publics sur la crise du logement et fait l'éloge de l'Administration socialiste qui, en ce qui concerne les dotations des caisses de chômage et la solution de la crise du logement, a fait un effort considérable enregistré avec plaisir par toute la classe ouvrière ; Lefebvre demande : le respect du droit syndical, le contrôle ouvrier dans le travail, des mesures énergiques pour combattre la vie chère et la spéculation, un prélèvement sur le capital réduisant le fardeau de la dette publique ; la refonte et le perfectionnement de la législation de protection du travail des femmes et des enfants ; la réalisation d'une paix juste et infiniment souhaitable, par le désarmement et le recours obligatoire à l'arbitrage.

Il termine en remerciant l'Administration Municipale d'avoir bien voulu recevoir, comme les années précédentes, les délégués de la Bourse du Travail et des Syndicats ouvriers.

Lebas prend l'engagement de présenter au pouvoir central le cahier de revendications, en l'appuyant pleinement.

Il espère, en ce qui concerne la journée de huit heures, que la signature de la Convention internationale de Washington permettra de solutionner d'une façon pratique et généraliser cette question importante, qui est la plus ancienne des revendications syndicales.

Les assurances sociales, votées par la Chambre, sont encore pendantes au Sénat et il est vraiment pénible de constater que certains pays, comme la Tchéco-Slovaquie, nés de la

---

FEUILLETON DU 2 MAI 1925. — Nº 28

Et tu pourras marcher, malgré ta défaillance que personne jamais ne soupçonnera, la tête haute, ma sœur.

— Mon mari la connaîtrait, dit Régine.

Et toute ma vie il me faudra rougir devant lui.

— Rougir quand tu le verras prosterné à tes pieds et t'adorant.

C'est une grande force d'être belle.

Et tu tiens dans tes mains notre salut à tous les trois, celui de ton fils...

Réfléchis, Régine, réfléchis.

Le misérable pressait, suppliait la jeune fille, qui, affolée, éperdue, le cœur déchiré de toutes les angoisses et de toutes les douleurs, ne savait que répondre, à quoi se résoudre.

Elle pensait à Mme de Mondion, à l'enfant qu'elle portait en ses flancs, à Léon, son frère, qui était, comme elle, une victime, mais non à Gustave, qu'elle n'aimait pas et qu'elle considérait comme l'auteur de ce nouveau malheur qui venait de fondre sur eux.

Et elle sentit peu à peu mollir sa résistance, diminuer l'horreur qui s'était élevée en elle à la seule pensée du mariage qu'on lui proposait, trouver plus puissantes les raisons invoquées par son frère.

Si elle avait été seule, elle aurait cent fois préféré la mort.

Mais la mort n'empêchait pas la honte.

Et elle n'avait plus le droit de mourir, puisqu'elle allait être mère.

Elle présenta sa poitrine à son frère.

— Tiens ! dit-elle, plonges-y le couteau. Plonge-le jusqu'au manche et fais sortir d'un coup tout le sang de mon cœur !

Son frère la regarda avec stupeur.

Il ne comprenait plus.

Il crut qu'elle devenait folle.

Une inquiétude le pénétra.

Mais Régine s'expliqua plus clairement

— Va vers cet homme, dit-elle, et dis-lui que je suis sa chose. Il aura mon corps et non mon âme !

Gustave eut un sourire gouailleur.

— L'âme, avit-il envie de dire, il s'en moque...

Mais il se retint.

Il eut peur que ce cynisme ne révoltât sa sœur.

Il dit simplement :

— A la bonne heure. Je savais bien que tu étais une fille intelligente.

La jeune fille le repoussa.

— C'est inutile, dit-elle, car je ne pardonnerai jamais de m'avoir obligée à ce que je vais subir !

Et elle le laissa.

— A ton aise, ma petite, dit le gredin.

Et, tout heureux de son succès, il s'empressa d'aller porter à son frère la bonne nouvelle.

XIV

Trégastel est, avec Ploumanach, situé à quelques kilomètres, un des coins les plus curieux et les plus accidentés des côtes de Bretagne, pourtant si pittoresque. Avec ses entassements de rochers prodigieux, ses vallées qui semblent avoir été creusées par le passage des eaux du déluge qui en ont mis à nu tous les rocs, il offre à certains endroits un aspect véritablement apocalyptique.

Trégastel se divise en deux parties.

Il y a le bourg, situé sur une hauteur dominant toute la côte et qu'habitaient des marins et des paysans ; puis la grève Ste-Anne, où se trouvent les villas des baigneurs et quelques cahutes de marins.

Pendant l'été, Trégastel-Grève, qui possède deux hôtels, une communauté où des religieuses hébergent souvent près de trois cents touristes, où s'élèvent çà et là des villas de plus ou moins bon goût, mêlées de quelques constructione véritablement artistiques, Trégastel-Grève, disons-nous, présente une certaine animation. Des Parisiens, amis des beaux sites, et qui cherchent aux bains de mer la tranquillité et le grand air, plutôt que les récréations des casinos, y croisent des Bretons de Brest ou de Saint-Brieuc, de Lannion ou autres villes environnantes, et la plage, qu'entoure une ceinture de roches admirables, offre à certaines heures une animation qui n'a rien de comparable à celle des plages à la mode, mais qui étonne en ce pays si loin de tout et de si difficile accès.

Mais l'hiver, avec les villas closes, les hôtels fermés, c'est le désert et le silence.

L'âpre vent de mer souffle contre les maisons vides et les Bretons, terrés chez eux auprès de leurs feux de motte de terre, ne viennent point en troubler la solitude. On dirait un amas de maisons endormies ou mortes.

A l'époque où Mme Bardin, envoyée là par son mari dans les circonstances que l'on connaît, c'est-à-dire en plein hiver, vint habiter la maison qu'elle louait d'ordinaire l'été à Trégastel-Grève, le pays offrait l'aspect désolé et morne que nous venons de décrire, mais sa beauté, dans ce calme ambiant, en semblait plus pénétrante, et si Etiennette n'avait pas eu le cœur si ulcéré, elle en eût été vivement frappée ; mais elle était toute à la douleur que lui causait la catastrophe où venait de sombrer son amour et, sans doute, la dignité et le bonheur de sa vie.

On la vit par tous les temps, dans les grands vents du large qui mettaient des franges d'écume sur les rochers déchiquetés, sous les pluies de tempête ou les brumes, errer sur la côte sauvagement dentelée, soit avec sa fille, soit seule, ne parlant à personne, le cœur rongé par son angoisse.

Elle ne savait rien, en effet, de ce qui se passait à Paris et elle gardait en son esprit le souvenir vivace et terrible des menaces de son mari.

Elle tremblait pour son amant, dont elle ignorait tout, qui peut-être avait été découvert à cette heure par le juge d'instruction, et qui, sûrement, ne sachant ce qu'elle était devenue et se voyant abandonné, la maudissait et regrettait de l'avoir aimée !

Mais il lui était impossible de quitter sa solitude, de communiquer avec l'aimé. Elle devait subir jusqu'au bout, pour assurer l'avenir et le bonheur de sa fille, pour qu'elle restât en l'ignorance de sa faute et de sa honte, le sacrifice horrible qu'elle avait accepté et qu'elle sentait être, à certaines heures, au-dessus de ses forces.

Mais elle faisait appel, en ces instants de défaillance, à tout son courage et elle resta héroïque jusqu'au bout, ne fit aucune tentative soit pour se rapprocher de l'aimé, soit pour apprendre ce qu'il était devenu.

Etiennette recevait de temps à autre des lettres dignes et froides de son mari, qui lui demandait des nouvelles de la santé de sa fille, mais qui ne lui parlait jamais de lui et de ce qu'il faisait.

Elle lui répondait sur le même ton que sa fille allait bien et ne s'ennuyait pas trop, et c'était la vérité : l'enfant se développait admirablement dans le grand air salin où elle vivait et ne semblait pas malheureuse, n'ayant pas au cœur les blessures dont souffrait sa malheureuse mère.

Pendant ce temps, voici ce qui se passait à Paris :

L'instruction de l'affaire, baptisée par les journaux « le Mystère d'Auteuil », avait été close après la dernière scène entre l'inculpé Maxime de Trémont et son juge, dont le jeune homme ne s'expliquait pas l'animosité et la partialité trop visibles, et le prétendu meurtrier de M. de Mondion avait été renvoyé en cour d'assises et devait être jugé hors de la première session, qui s'ouvrait en mars. Ce devait être une des premières et certainement une des plus intéressantes causes de cette session.

Le bruit fait autour de ce sensationnel fait-divers s'était calmé peu à peu, et on ne voyait plus figurer dans les journaux, qui avaient donné tous les détails intéressants qu'ils avaient pu se procurer, les noms de Mondion et de Trémont, qui y avaient tenu pendant longtemps une si grande place.

L'opinion, un instant hésitante sur la culpabilité de ce dernier, semblait fixée depuis que l'on connaissait l'envoi en cour d'assises, et on attendait avec intérêt la comparution du coupable devant les juges.

En sa prison, Maxime, pour lequel on se montrait impitoyable, n'avait pu voir que son avocat et n'avait eu que par lui des nouvelles de sa mère, dont l'état était toujours le même, et sur les secours de laquelle il voyait qu'il ne pouvait plus compter, et de sa sœur, dont le chagrin et le désespoir, disaient les défenseurs, faisaient peine à voir.

La malheureuse enfant, dont on connaît les projets, qui voyait, si jeune, sa vie brisée, ne continuait à vivre que parce qu'elle sentait que sa mère avait besoin d'elle.

Mais elle maigrissait à vue d'œil et toute joie semblait désormais morte pour elle.

Mº Silas se désolait, ne sachant par quels moyens combattre ce chagrin et triompher des funestes résolutions de la jeune fille.

Maxime se disait qu'il était la cause, l'auteur de toutes les souffrances qui s'étaient abattues sur des êtres chers, et ses propres tortures en étaient centuplées.

La lueur d'espoir qu'il avait conservée un instant, en comptant sur l'intervention de sa maîtresse, qui, seule, pouvait le sauver, s'était éteinte depuis longtemps.

Ou celle-ci ne l'aimait pas assez pour lui sacrifier son honneur et le repos de sa vie et braver les fureurs de son mari, ou — ce qui était vraisemblable — elle ne connaissait pas son sort, elle ne savait pas que c'était son amant qui était emprisonné.

Pourtant, bien qu'elle ignorât son nom, elle avait dû, par les détails donnés par les journaux, le reconnaître.

D'où vient qu'elle gardait le silence ?

Etait-elle donc décidée à le laisser condamner, quand d'un mot elle aurait pu le sauver ?

Et que devait penser Maxime de ce grand amour qu'elle avait dit ressentir pour lui et des tendresses de ce cœur pour lequel il sacrifiait, lui, son honneur et sa liberté ?

Cela encore était un motif de souffrance pour le pauvre amoureux.

(A Suivre)